


 N° d'imprimé : F066740233 **PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL					
Contrôle technique périodique	02/09/2025	25029776					
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ						
Défavorable pour défaillances critiques	Défaillances critiques 1.1.15.a.3. CÂBLE DE FREINS, TIMONERIE : Câbles endommagés ou flambage : performances de freinage réduite (ARG) 1.4.2.a.3. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité inférieure à 50 % de la valeur limite Défaillances majeures 0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible (AV) 0.1.1.c.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Ne correspond pas aux documents du véhicule (AV) 0.1.1.d.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque non conforme (AV) 1.1.6.a.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Verrouillage insuffisant 1.1.6.c.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Course trop longue (réglage incorrect) 1.4.1.a.2. PERFORMANCES DU FREIN DE STATIONNEMENT : Frein inopérant d'un côté (ARG,ARD) 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (D) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G,D) 4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse (G,C) 4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (G,D) 4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences (D,ARG,ARD) 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (AVG,ARD) 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route (AV) Défaillances mineures 3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV) 6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVG) 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AVG) 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (AV) 6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux << Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal >>						
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ							
02/09/2025							
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE							
Contre-visite							
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE							
N° D'AGREMENT : S059F508							
(9) RAISON SOCIALE : HDF CT							
(3) COORDONNÉES : 141 CHEMIN DE L'ARBRE DE GUISE							
59113 SECLIN 03.20.62.83.35							
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR							
N° D'AGREMENT : 062D1281							
SIGNATURE :							
IDENTIFICATION DU VÉHICULE							
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation					
DV-708-LQ (F)	01-02-2017	03-09-2015					
Marque	Désignation commerciale						
IVECO	35C JPM						
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre					
ZCFC235970D547560	N1	CTTE					
Type/CNIT	Énergie						
N10VECCT631X876	GO						
Document(s) présenté(s)							
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice							
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
171368	M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
	Ripage (-8 à +8 m/km)		-0.5m/km				
	Dissymétrie suspension (<=30%)		27%			1%	
	Forces verticales		1426daN			1372daN	
	Frein de service						
	Forces de freinage	524daN		524daN	477daN		482daN
	Déséquilibre (<20%)		1%			2%	
	Force de freinage (efficacité)	524daN		524daN	477daN		482daN
	Taux d'efficacité (=>50%)				71%		
	Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)				1%		
	Opacité des fumées (0.53m ⁻¹) C1:<0.10 C2:<0.10						
	Feux croisement (-3.0% à -0.5%)		G:-4.0%		D:-4.0%		